

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire annuelle de Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe

qui s'est tenue dans l'Auditorium Colbert de l'INHA Passage Colbert, 2 rue Vivienne 75002 PARIS, le samedi 8 mars 2014 à partir de 14h30







Pendant l'assemblée générale 2014 de Manifestampe

De nombreux adhérents et de nouveaux adhérents se sont déplacés pour cette assemblée 2014. En raison du nombre croissant de participants à l'AG, celle-ci s'est tenue dans les locaux de l'INHA.

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour la table ronde.

1 – Le mot du président

Maxime Préaud remercie l'INHA d'accueillir Manifestampe en ses locaux pour son Assemblée Générale et remercie les adhérents d'être venus si nombreux.

Il souligne l'implication de l'ensemble des membres du CA et leur engagement dans tous les dossiers en cours.

Il remercie particulièrement Gérard Robin et Marilda Simonidhi (qui ne souhaitent pas renouveler leur mandat) pour l'ensemble de leurs contributions aux différents projets de Manifestampe.

2 – Rapport d'activité 2013

Claude Bureau présente le rapport d'activité de l'année écoulée.

Les faits marquants sont :

- le lancement, l'organisation, et la réussite de la 1^{ère} fête de l'estampe partout en France le 26 mai 2103 ;
- La constitution d'une équipe du CA très solide et qui prend de plus en plus de responsabilités ;
- Le déménagement de Manifestampe à la Maison des Associations du 17^e arrondissement de Paris, lieu qui permet la réservation aisée de salles de réunion.

A - La Maison de l'estampe

Maxime Préaud rappelle que la création de la Maison de l'estampe est le principal objectif de Manifestampe. Même si beaucoup de chemin a été parcouru dans l'élaboration de ce projet, il reste néanmoins encore beaucoup à faire.

Il existe aujourd'hui 2 pistes concrètes intéressantes mais très différentes ; aucune des 2 ne convient vraiment. Manifestampe a besoin d'un délai pour clarifier les objectifs prioritaires de ce projet.

Maxime Préaud invite les membres, adhérents individuels et particuliers à envoyer leurs idées et suggestions au CA pour enrichir les réflexions et aider au choix.

La première piste est un local avec vitrine à la Cité Internationale des Arts à Paris. Il s'agit d'un local assez petit mais très central et très visible au cœur de la capitale. Evidemment, son exigüité rend l'organisation d'expositions difficile mais on pourrait prévoir de louer des espaces temporaires au sein de la Cité Internationale des Arts pour cela.

La seconde piste se situe dans le 15^e arrondissement. Lieu vaste et historiquement dédié à l'estampe, il permettrait d'accueillir toutes les dimensions du projet Maison de l'estampe. Toutefois, il est plus excentré et peu visible de la rue. N'y viennent que ceux qui connaissent les lieux. Beaucoup de paramètres sont encore à définir (loyer, partage des locaux, etc.).

Débat autour de la Maison de l'estampe :

Daniel Leizorovici : quels sont les coûts pour les 2 projets ?

Maxime Préaud : ils seraient tous les 2 accessibles mais il faudra faire de gros efforts financiers. Ne nous comparons pas à la Louvière (Belgique) qui a 19 employés permanents. Nous parlerons plutôt d'une préfiguration de la Maison de l'estampe.

B - Une action en région

Même si ces réflexions sur la localisation de la Maison de l'estampe sont axées sur Paris intramuros, Manifestampe n'en n'oublie pas pour autant les régions.

Ainsi l'exposition ICI & LA, magnifique ensemble de 60 estampes itinérant recueille à chaque exposition un très beau succès. Rappelons que cet ensemble est à louer. Pensez-y, des communes ou institutions en régions peuvent être intéressées. ICI & LA sera exposée à Montfort-Lamaury (78) en avril 2014.

Maxime Préaud explique également qu'avec Dominique Aliadière, une réflexion est en cours autour de la création d'un Festival de l'estampe en région, dans un ou plusieurs lieux.

D - Les adhésions

Claude Bureau fait le point sur les adhésions.

Nous avons observé une bonne progression avec 128 nouvelles adhésions.

Au total: 46 personnes morales et 372 adhésions individuelles.

Il est demandé à chaque personne morale (notamment les associations) de signaler à Manifestampe leur nombre de membres.

Ces informations sont importantes car elles peuvent donner du poids aux dossiers présentés aux institutions, à la ville de Paris ou encore au ministère.

E - Le site internet

Claude Bureau souligne l'énorme travail réalisé par Catherine Gillet et Michel Cornu pour faire aboutir et mettre en ligne le nouveau site internet de la fédération.

Catherine Gillet explique que comme le site est récent, Manifestampe est très à l'écoute des questions qui seraient soulevées par les utilisateurs. Néanmoins, elle invite à comprendre que nous sommes dans une période de rodage et que les petits soucis techniques sont dès lors inévitables.

Dans l'élaboration de ce nouveau site, Manifestampe a eu à cœur de maintenir la même structure que l'ancien en y ajoutant des fonctionnalités complémentaires telles que :

- l'annonce d'expositions personnelles des membres à jour de leur cotisation,
- la possibilité de créer une page personnelle pour les adhérents. Cette page coutera 20 euros une fois pour toute et pourra être créée et modifiée directement par l'adhérent. Elle devra contenir des

informations et des photos (jusqu'à 4) en rapport avec l'estampe. La page personnelle sera préformatée. Un courriel explicatif sera envoyé, accompagné d'un exemple.

- la possibilité pour chaque adhérent de gérer son espace membre.

Question de Daniel Lezorovici :

- La rubrique échos a disparu, c'est dommage car on y trouvait des articles issus de revues. De plus les logos des personnes morales ont disparu.
- Enfin, qu'en est-il du répertoire national de l'estampe ? C'est dommage que ce concept ne se trouve pas sur le site.

Catherine Gillet : la rubrique « Echos » est désormais intitulée « Presse ». N'oublions pas que le site est pour l'instant notre seul patrimoine, virtuel certes mais concret. Dans la rubrique « Archives », il existe un lien vers l'ancien site et son précieux contenu.

Concernant le répertoire de l'estampe, nos moyens actuels ne nous permettent pas de le faire. Nous ne sommes pas une institution mais nous faisons de notre mieux. Toute proposition de la part de personnes qui ne sont pas membres du CA mais qui souhaitent aider sur des dossiers est la bienvenue. L'alimentation des rubriques du site peut être partagée entre tous les membres.

NB : Les logos des personnes morales peuvent être réintroduits par les adhérents à condition de ne pas dépasser une certaine taille.

Question de Monsieur Carlos :

- Pourquoi doit-on payer 20 euros supplémentaires pour la page personnelle ?

Catherine Gillet : il s'agit de soutenir Manifestampe et le projet de Maison de l'estampe. On doit renforcer nos ressources. En même temps, la page personnelle est une vitrine pour chaque membre.

Pour clore ce chapitre, Claude Bureau remercie à nouveau Catherine Gillet et Michel Cornu pour leur réalisation.

F - La communication

Les actions vers une plus grande communication sont présentées par Maxime Préaud.

- La 6^e carte de vœux a été créée par Davis Maes et Manifestampe l'en remercie. Elle a été envoyée. Nous avons eu des retours, notamment une réponse de Madame la Ministre de la Culture. Le solde des cartes est gardé précieusement et sera vendu ultérieurement aux enchères pour lever des fonds pour Manifestampe.
- Une plaquette de présentation existe et une autre est en projet.
- Manifestampe a été présent sur de nombreuses manifestations et salons en 2013.
- Un partenariat a été mis au point avec la revue *Nouvelles de l'Estampe*. (Abonnement à tarif privilégié.)
- Le concours d'affiche « Offrez une estampe » a été relancé. 15 candidats se sont inscrits. Le jury se réunira bientôt.

G – Fête de l'estampe

Un compte rendu exhaustif de la 1^{ère} édition a été rédigé par Lauren Laz. Il est consultable sur le blog www.fetedelestampe.fr

Catherine Gillet informe que le blog <u>www.fetedelestampe.fr</u> a été relancé pour cette nouvelle édition 2014. On peut s'y inscrire dès maintenant et on y trouve aussi une rubrique « Archives » qui présente l'édition précédente et ses évènements.

Les inscriptions sont déjà au nombre de 30 (au 08/03/14) ce qui est très encourageant.

Des supports de communication (affichettes, flyers) seront aussi bientôt en ligne. Un communiqué de presse est également disponible, téléchargeable. N'hésitez pas à le diffuser autour de vous. Nous sommes tous en charge de la communication autour de cet évènement, au niveau national et au niveau régional ou local.

Parallèlement, le communiqué de presse est diffusé par un prestataire professionnel.

Maxime Préaud aborde la question de la date, plusieurs fois évoquée. Le 26 mai est cette année un lundi. Ce n'est pas un frein, bien au contraire. Le fait que ce soit un jour de semaine permet d'associer davantage d'institutions, musées, écoles d'art, etc. Il est fondamental de garder la date symbolique du 26 mai ; elle va s'inscrire dans les esprits.

Nous avons plusieurs exemples d'initiatives originales (à Chambéry, à Charenton...) qui montrent que des acteurs ont su profiter de cette belle date comme une opportunité.

Céline Chicha-Castex prend la parole pour expliquer que cette date convient très bien à la BnF qui va inscrire un programme à la Fête de l'estampe : visite guidée du Département des Estampes et visite conférence de l'exposition Aldo Crommelynck.

H - Master-Class

Michel-Henri Viot est à l'origine de cette proposition de Manifestampe.

Prix de Rome de gravure et ancien enseignant à l'École Normale Supérieure, il a proposé le concept de Master Class pour artistes graveurs professionnels et a assuré les 2 premières sessions suivies respectivement par 3 et 4 artistes.

Les retours et témoignages des premiers participants sont très positifs. Plusieurs d'entre eux ont pris la parole pour témoigner du bénéfice de cette initiative

Maxime Préaud est convaincu de l'intérêt de cet exercice et au nom de Manifestampe remercie vivement Michel-Henri Viot qui anime avec une grande compétence ces temps de réflexion et d'échanges.

En réponse à plusieurs questions de participants de l'AG, il est précisé que d'autres sessions vont avoir lieu. Le rythme d'une session par trimestre est évoqué.

Il est rappelé par Michel-Henri Viot qu'il faut faire un dossier de motivation pour solliciter une participation.

Les débats qui suivent montrent que les artistes sont très demandeurs de temps d'échanges et de partage sur le plan artistique professionnel. Il existe un grand besoin.

I-ICI & LA

Cette exposition est prévue à Montfort l'Amaury en avril 2014.

L'ensemble va bientôt être étoffé avec l'adjonction d'estampes venant des fonds d'autres associations. En revanche, la collection ne sera plus disponible en double exemplaire car cela entraine une gestion plus compliquée et malheureusement peu utile car il n'y a quasiment pas de demandes de location simultanées.

Dominique Aliadière, en charge de ce projet, regrette vivement que les propositions de location soient si rares car l'ensemble est d'une qualité exceptionnelle.

Désormais, afin d'apporter quelques fonds nécessaires à la fédération, Manifestampe prendra une commission de 20% sur les ventes réalisées lors des expositions de ICI & LA.

Le rapport d'activité est voté et adopté à l'unanimité.

3 - Rapport financier 2013

Les comptes réalisés par Michel Cornu, trésorier, sont présentés par Claude Bureau.

Voir annexe 1

Par rapport à l'exercice 2012, il est à remarquer que les ressources de la fédération sont, pour 2013, en hausse à 9 780 € contre 9 208 € en 2012, soit une augmentation de 5 %. En revanche, les dépenses, maintenues dans les limites des ressources, sont passées à 7 458 € en 2013 contre 4 943 € en 2012, soit une hausse de 50 %.

Il est à constater que les recettes sont encore limitées.

Nous terminons l'année avec un solde de 12 589 euros en caisse.

Le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

4 - Les cotisations

Claude Bureau rappelle que, à l'origine de Manifestampe, il a été décidé de fixer les cotisations à un niveau bas en attendant que Manifestampe fasse ses preuves. Actuellement, celle-ci est à 18 euros pour une personne physique. Maxime Préaud souligne l'importance de ce point. C'est un sujet de réflexion aigüe.

Il est rappelé que, dès 2014, est offerte la possibilité de cotisations de soutien et de bienfaiteur d'un montant notablement plus élevé :

Adhésion individuelle 2014 : ☐ (artistes, amateurs

d'estampe, collectionneurs...)

Adhésion personne morale 2014 :□ (associations,

professionnels...)

Membre actif: 18 euros Membre actif: 60 euros

Adhésion de soutien : 50 euros Adhésion de soutien : 150 euros

Membre bienfaiteur * : 150 euros Membre bienfaiteur * : 250 euros

Dans la perspective rapprochée de la création de la maison de l'Estampe, il devient crucial de maintenir notre indépendance. Celle-ci passe par une augmentation de la cotisation.

Le CA propose donc de passer en 2015 les cotisations à :

25 euros pour un membre individuel et 75 euros pour une personne morale.

Un débat s'ouvre sur la pertinence de cette augmentation.

Les membres du CA rappelle que la cotisation n'a pas augmenté pendant de nombreuses années et réaffirment que cette augmentation est aujourd'hui indispensable pour faire face au projet de la Maison de l'estampe et pour gagner en légitimité pour donner du poids à notre dossier.

Après débat, la cotisation 2015 (25 euros pour membre individuel et 75 euros pour personne morale) est votée et acceptée à la majorité (pas d'abstention, 1 voix contre).

5 - Election des nouveaux membres du CA

Les membres du CA démissionnaires d'office sont : Claude Bureau, Catherine Gillet, Khedija Ennifer-Courtois, Marilda Simonidhi et Gérard Robin.

Marilda Simonidhi ne se représente pas car elle voit son emploi du temps alourdi pour l'année prochaine. Néanmoins elle a proposé d'apporter son aide ponctuelle pour certaines tâches.

Gérard Robin, au CA depuis de nombreuses années restera correspondant régional.

MP les remercie à nouveau pour leur engagement et pour leur rôle dans les dossiers qu'ils ont gérés.

CB, CG et KEC se portent candidats.

Sophie Villoutreix-Brajeux et Grazia Rapacciuolo se présentent pour la première fois.

5 postes sont donc à pourvoir.

Les candidats se présentent brièvement.

Claude Bureau : graveur, membre fondateur de Manifestampe, vice-président de la fédération depuis 2006, Chargé plus particulièrement de l'organisation administrative, il souhaite continuer à mettre ses compétences et son expérience au service de la fédération si près de voir se réaliser ses objectifs.

Catherine Gillet : membre du CA depuis le début de Manifestampe, cheville ouvrière du site Internet, de la ligne graphique et des documents de communication. Vice-présidente depuis 2010, elle a mené en duo avec Michel Cornu la création du nouveau site. Elle souhaite se présenter pour un 3^e mandat pour « poursuivre cette aventure collective passionnante ».

Grazia Rapacciuolo : est historienne de l'art spécialisée dans l'estampe du XVII^{e siècle.} Elle enseigne l'italien).

^{*} Les membres bienfaiteurs reçoivent la carte de vœux de Manifestampe (estampe originale signée et numérotée). ils reçoivent des invitations personnelles à des manifestations culturelles et bénéficient de tarifs préférentiels sur les produits dérivés vendus au profit de Manifestampe.

Elle était intervenante lors de la table ronde consacrée aux signatures dans le domaine des estampes en 2011. Elle propose de prêter plus amplement main forte aux projets de Manifestampe.

Sophie Villoutreix-Brajeux est artiste peintre et graveur depuis très longtemps. Elle fait de l'estampe un combat social et presque politique. Elle a fondé une association pour promouvoir l'estampe en milieu scolaire. Elle intervient également en milieu carcéral. Elle propose d'offrir ses compétences à Manifestampe.

Tous les candidats ont été élus.

Le conseil d'administration 2014 est donc constitué de :

Dominique ALIADIÈRE : graveur, président de l'association Graver Maintenant

Claude BUREAU: graveur

Céline CHICHA: conservateur responsable du fonds d'estampes modernes et contemporaines au

département des estampes de la BnF **Michel CORNU** : imprimeur taille-doucier

Anne DELL'ESSA: bibliothécaire

Khédija ENNIFER-COURTOIS : peintre et graveur, secrétaire du Conseil national Français des Arts

Plastiques (CNFAP)

Catherine GILLET : graveur Lauren LAZ : historienne de l'art

Christine MOISSINAC: présidente du fonds de dotation Gravix

Anne PAULUS : graveur

Maxime PRÉAUD : graveur, conservateur général honoraire des bibliothèques (BnF)

Grazia RAPACCIUOLO: historienne de l'art **Ana SARTORI**: graveur et photographe

Sophie VILLOUTREIX-BRAJEUX: graveur et peintre

Michel-Henri VIOT: peintre et graveur

Comme de coutume, l'assemblée générale se clôt par une table ronde, la huitième cette année, avec pour thème : « Collectionner...collectionneurs contemporains d'estampes ».



Table ronde et débat sur le thème : « Collectionner... collectionneurs contemporains d'estampes?»



Cette table ronde, ouverte au public a eu lieu : le samedi 8 mars 2014 à 16h30, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe

Présentation et modération par **Lauren Laz**, *historienne de l'art, membre du CA de Manifestampe*

Interventions de :□

- Françoise et Bernard Gautier, collection Gautier and Co,
- Laurence Paton et Bertrand Renaudineau, amateurs d'estampes,
- Paul Ripoche, directeur du musée du dessin et de l'estampe originale, Gravelines

Résumé des interventions :

Des créateurs pour quels regardeurs ? Trois interventions sur la collection d'estampes.

La collection d'estampes de Laurence Paton et Bertrand Renaudineau comprend quelque 300 estampes, principalement d'artistes contemporains français. Il s'agit surtout de tailles-douces, figuratives, en noir et blanc. Leurs acquisitions se sont accélérées dès les années 90, notamment grâce à des rencontres : avec Arsène Bonafous-Murat, marchand d'estampes anciennes et contemporaines de la rue de l'Échaudé à Paris, avec Maxime Préaud, graveur, conservateur général honoraire de la réserve du département des estampes de la Bibliothèque nationale de France et président de Manifestampe, avec Erik Desmazières, graveur. Autant d'amis avec lesquels ils échangent autour de l'estampe et se font découvrir des artistes. Comme ils l'expliquent, l'ensemble qu'ils ont constitué est une collection d'« amateurs », leurs choix étant

motivés par le sens, la beauté ou l'énigme d'une image, vue dans une galerie ou dans un salon, parfois directement chez l'artiste, et non par des intérêts capitalistiques ou encyclopédiques. La rencontre avec les créateurs est pour eux « inoubliable » mais pas forcément déterminante. Leur collection se caractérise par une sensibilité particulière accordée aux mondes et voyages intérieurs, aux lieux disparus, notamment Paris, aux images mystérieuses invitant à une forme de rêverie à résonnance romantique et poétique. Leurs pièces sont aussi souvent teintées d'un caractère résistant, militant, socialement engagé. Le diaporama qu'ils ont préparé présente une trentaine de leurs œuvres, de la Renaissance à nos jours.

Leurs estampes sont désormais listées et principalement conservées en meubles à plan. Quelques pièces sont régulièrement accrochées aux murs de leur appartement. Elles sont, sur demande, disponibles pour être prêtées dans le cadre d'expositions.

La collection de Laurence Paton et Bertrand Renaudineau trouve écho dans leurs activités de réalisation et de production des films documentaires de la collection Impressions fortes éditée par la société <u>Gallix Production</u>. À la suite de ceux consacrés à Mellan, Dürer, Rembrandt, Goya, Piranèse et Callot, tous mis en parallèle avec des artistes contemporains, deux nouveaux films sont actuellement en préparation : sur *L'Académie des sciences et des beaux-arts* de Sébastien Leclerc et sur *Le massacre de la rue Transnonain* d'Honoré Daumier.

Pour Françoise et Bernard Gautier, le terme de « collection » est assez nouveau et, quelque part, leur reste incongru : c'est à l'occasion de l'exposition que le centre Albert Chanot de Clamart a consacré à leur fonds en 2012 qu'ils ont pris conscience de la quantité, de la cohérence et de la communauté d'esprit des œuvres qu'ils avaient acquises. « Collectionner ? On ne l'a pas fait exprès! » disent-ils. Aucune ambition encyclopédique n'a été cultivée, le couple, très soucieux d'encourager les artistes dans leur démarche, n'ayant souvent acheté d'eux qu'une seule pièce.

Si les Gautier ont depuis toujours beaucoup fréquenté les musées, leur collection a vraiment démarré avec les salons SAGA [Salon des Arts graphiques], où les œuvres proposées leur avaient tout à coup semblé accessibles. Leurs acquisitions sont faites avec des moyens financiers limités, ce qui explique qu'il s'agisse principalement d'œuvres multipliées. La moitié environ répond en effet à la définition classique de l'estampe, quoique Françoise et Bernard Gautier n'aient guère porté attention au medium en lui-même, encore moins à sa technique. À l'intérieur de la collection, sont donc rassemblées des estampes, des affiches, des posters, des livres et des « romans graphiques », des multiples, des T-shirts, etc., et des œuvres uniques. Leurs choix se portent aussi bien sur des travaux d'artistes également peintres ou sculpteurs, que de graphistes ou de street art. Leur collection cultive ainsi une forme de décloisonnement, alternatif et non conformiste.

L'ensemble d'environ 400 œuvres qu'ils ont réuni est à situer plutôt du côté de l'abstraction. Françoise et Bernard Gautier aspirent à vivre avec les images qu'ils achètent. Leurs choix se portent sur des œuvres assez minimalistes, « simples, qui [les] libèrent et qui ne [les] enchaînent pas ». La plupart des œuvres sont encadrées et stockées sur des rayonnages. Leur maison bénéficie ainsi d'accrochages complets, régulièrement renouvelés.

Portés par la volonté de transmettre, de partager, de faire connaître, et troublés par la difficulté que connaissent les artistes à exposer leurs travaux, ils organisent des expositions de leur collection, documentent leurs achats, compilent des dossiers (près d'un millier) sur les artistes qui les intéressent, sont en train de mettre au point un <u>site</u> internet abondamment enrichi d'images et animent une page <u>Facebook</u>. Selon la longue et très diversifiée présentation visuelle qu'ils diffusent ce jour, ils souhaitent avant tout « montrer les œuvres, la composition, la puissance, la poésie... ».

Paul Ripoche est directeur du <u>Musée du dessin et de l'estampe originale de Gravelines</u>. Institution ouverte en 1982 dans l'arsenal de cette ville fortifiée du Nord-Pas-de-Calais, elle accueille aujourd'hui environ 15000 pièces, majoritairement de l'estampe, ce qui la place dans une position singulière et assez unique dans le paysage culturel français. Cette orientation s'est trouvée évidemment en correspondance avec la nature même des œuvres originellement données à la municipalité mais répond également à une problématique économique et stratégique judicieuse. Ce musée d'une petite ville de 12 000 habitants occupe ainsi une niche identitaire spécifique, peut construire des projets adaptés à ses dimensions financières et humaines, procéder à de belles acquisitions impossibles dans d'autres médiums, accueillir de prestigieux artistes, proposer à voir des artistes plus pointus.

Un espace de 500 m² est dévolu à la présentation d'estampes. Le rez-de-chaussée déploie par roulement annuel les richesses de la collection permanente à travers un parcours technico-historique didactique intitulé « Estampe ? Collection (im)permanente » comprenant plus de 200 œuvres. C'est selon ces modalités qu'est présenté actuellement le legs reçu de Philippe Grenier de Monner. L'idée de Paul Ripoche est de présenter l'estampe sous deux dimensions, ses procédés et son art, soit « d'aider à regarder » ce médium. Il répond en cela à une véritable demande de son public. En parallèle, quatre à cinq expositions temporaires sont également montées chaque année, souvent accompagnées de publications aux ambitions diverses.

La collection, si elle brosse cinq siècles d'histoire, est principalement tournée vers la création actuelle, poursuivant en cela l'héritage laissé par la précédente directrice, Dominique Tonneau. Paul Ripoche tient particulièrement à développer les invitations d'artistes contemporains car il bénéficie depuis son arrivée en 2010 de nouveaux espaces de travail permettant l'organisation de résidences, d'ateliers, de workshops. Véritable luxe, l'infrastructure dispose de presses typo, taille-douce et litho, et de techniciens. Ces rencontres sont autant de moments de partage des recherches de l'artiste avec le public, mais également d'échanges de savoir-faire et d'accompagnements mutuels entre l'équipe du musée et le créateur. Ces projets de résidence sont en outre très bénéfiques en termes d'acquisitions.

Pour ses acquisitions ou ses invitations, Paul Ripoche veille à prospecter « à la source », soit auprès des éditeurs et des ateliers d'impressions. Vigilant à témoigner, en tant que responsable d'une collection publique, d'une scène contemporaine en recherche sur l'estampe, la rencontre avec le créateur lui apparaît essentielle.